

Paris, le 12 avril 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face aux difficultés d'accès aux soins, pour la Mutualité Française des solutions existent

Alors que l'accès aux soins est au cœur des préoccupations des Français, et que 15%⁽¹⁾ d'entre eux renoncent à se faire soigner pour des raisons financières, la Mutualité Française diffuse aujourd'hui des solutions⁽²⁾ qui devraient permettre d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous. Dans un contexte où l'avenir de notre système de protection sociale est menacé, la Mutualité Française interpelle tous les acteurs du système de santé, les candidats aux élections présidentielle et législatives, les partenaires sociaux, les associations, les syndicats médicaux et les institutionnels, et se tourne vers nos futurs gouvernants pour leur demander de s'engager sur trois objectifs qui sont des leviers pour améliorer l'accès de chacun d'entre nous à des soins de qualité :

- **le renforcement du rôle du médecin traitant**, pour lui donner les moyens d'assurer pleinement son rôle pivot dans le parcours de soins,
- **la réduction de la part des dépenses de santé qui restent à la charge des patients**, première cause de renoncement aux soins,
- **l'instauration d'un droit réel à une complémentaire santé solidaire de qualité et à un prix accessible pour tous** ; et garantir ainsi à tous les âges de la vie, l'accès à une mutuelle.

Pour atteindre ces trois objectifs, la Mutualité Française a formulé une vingtaine de propositions précises et réalistes, notamment :

- la dispense totale de l'avance de frais pour les adhérents pour les soins assurés chez leur médecin traitant ; cette disposition concerne aussi les praticiens en exercice collectif qu'il convient de favoriser,
- la régulation des dépassements d'honoraires et l'amélioration de la prise en charge des soins optiques, dentaires et audioprothèses,
- le maintien de la mutuelle en cas de perte d'emploi, de séparation ou de départ en retraite, en instaurant plus de mutualisation entre les contrats d'entreprise et les contrats individuels.

Pour Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française, il n'est pas acceptable qu'en 2012, de plus en plus de Français doivent renoncer à des soins ou les reporter. Si ce sont les plus modestes, les plus fragiles qui paient le plus lourd tribut de la dégradation de l'accès aux soins, le phénomène s'aggrave et s'étend désormais aux jeunes, aux classes moyennes et aux retraités. Si nous ne voulons pas tirer définitivement un trait sur notre système de protection sociale, il est encore possible d'agir maintenant.

⁽¹⁾ Etude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES), novembre 2011.

⁽²⁾ L'ensemble des propositions de la Mutualité Française se trouvent en pièce-jointe.

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif : elles ne font pas de profit et ne versent pas de dividende. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

www.mutualite.fr